

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00215 Numéro SIREN : 313 659 344 Nom ou dénomination : ATELIER DE SAINT-PATERNE
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2021 sous le numéro de dépôt 1754

Actif		Exercice au 30/09/2020			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2019
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	370	370		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	370	370		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	42 636		42 636	42 636
	Constructions	272 355	217 477	54 877	64 410
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 645	1 498	1 147	1 480
	Autres immobilisations corporelles	127 446	104 999	22 446	33 031
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	445 084	323 975	121 108	141 559
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	1 908 712	149 850	1 758 862	1 908 727
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	2 040		2 040	2 025
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	114		114	114
	TOTAL	1 910 866	149 850	1 761 016	1 910 867
Total de l'actif immobilisé		2 356 321	474 195	1 882 125	2 052 427
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	36 149		36 149	15 595
	Autres créances	929 053	46 500	882 553	748 577
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	965 203	46 500	918 703	764 173
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	33 955		33 955	7 860
	TOTAL	33 955		33 955	7 860
Charges constatées d'avance		21 671		21 671	21 613
Total de l'actif circulant		1 020 830	46 500	974 330	793 646
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		3 377 151	520 695	2 856 456	2 846 073
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Atelier Saint Paterne

Passif		Au 30/09/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 568 150)	568 150	568 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 236	5 236
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	67 550	67 550
	Réserves statutaires	1 709 035	1 663 834
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	135 871	165 950
	Situation nette avant répartition	2 485 844	2 470 722
Aut. fonds propres	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		2 485 844	2 470 722
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 201	35 837
	Emprunts et dettes financières divers (3)	42 525	164 081
	Total	60 726	199 918
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 681	20 124
	Dettes fiscales et sociales	275 502	142 758
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		297 184	162 882
Produits constatés d'avance		12 700	12 549
Total des dettes et des produits constatés d'avance		370 611	375 350
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		2 856 456	2 846 073
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	9 482	21 991
	à moins d'un an	361 129	353 359
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			



Compte de résultat

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2018 30/09/2019 Durées 12 mois
01/10/2019 30/09/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	1 748		1 748	
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 082 412		1 082 412	927 114
	Chiffre d'affaires net	1 084 161		1 084 161	927 114
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
Charges d'exploitation (2)	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			79 356	62 119
	Autres produits			7	11
	Total			1 163 525	989 245
	Marchandises Achats			1 671	
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			64 229	128 239
Opér. commun	Impôts, taxes et versements assimilés			83 863	80 428
	Salaires et traitements			434 896	354 291
	Charges sociales			178 279	139 333
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	20 451	35 225
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
	• pour risques et charges				
	Autres charges			5	7
	Total			783 396	737 525
	Résultat d'exploitation	A		380 128	251 719
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
	Produits financiers de participations (4)			1	1
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 264	2 051
Charges financières	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			3 265	2 053
	Dotations financières aux amortissements et provisions			149 850	
Opér. commun	Intérêts et charges assimilées (5)			176	523
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			150 026	523
	Résultat financier	D		-146 760	1 530
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (= A + B - C + D)	E		233 367	253 249



Compte de résultat

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2018 30/09/2019 Durées 12 mois
01/10/2019 30/09/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 458	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	3 458	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 424	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15	74 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 500	
	Total	47 940	74 000
Résultat exceptionnel F		-44 481	-74 000
Participation des salariés aux résultats G			
Impôt sur les bénéfices H		53 015	13 299
BÉNÉFICE OU PERTE (I = E + F - G - H)		135 871	165 950
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS Atelier Saint Paterne

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/09/2020

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1	Evénements principaux	2
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	2
1.3	Evénements postérieurs à la clôture	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	4
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	5
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	6
2.1.4	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	7
2.1.5	Immobilisations financières	7
2.2	Actif circulant	9
2.2.1	Actif circulant / dépréciations	9
2.3	Capitaux propres	12
2.3.1	Capital social	12
2.3.2	Variation des capitaux propres	12
2.4	Passifs et provisions	12
2.4.1	Provisions	12
2.4.2	Dettes financières et autres dettes	13
2.4.2.1	Classement des dettes par échéance	13
2.5	Compte de résultat	14
2.5.1	Ventilation du chiffre d'affaires	14
2.5.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	15
3	Informations relatives à la fiscalité	16
3.1	Informations relatives au régime fiscal	16
4	Autres informations	17
4.1	Engagements et opérations non inscrites au bilan	17
4.1.1	Engagements financiers donnés et reçus	17
4.1.1.1	Les clauses de retour à meilleure fortune	17
4.1.1.2	Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées	17
4.1.1.3	Les engagements consentis de manière conditionnelle	18
4.1.2	Effectif moyen	18

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11 mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent affecte les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus ont entraîné pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

Dans ce contexte, la société a mis œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité (chômage partiel notamment), la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016), dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation assurée,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	370	-	-	370
	TOTAL II	370	-	-	370
Corporelles	Terrains	42 637	-	-	42 637
	Construction sur sol propre	5 336	-	-	5 336
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencés et am. des constructions	267 019	-	-	267 019
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 646	-	-	2 646
	Installations générales, agencements, aménagements divers	19 875	-	-	19 875
	Matériel de transport	130 251	-	45 467	84 784
	Matériel de bureau et mobilier informatique	22 788	-	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	490 551	-	45 467	445 084
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 908 727	-	15	1 908 712
	Autres titres immobilisés	2 025	15	-	2 040
	Prêts et autres immobilisations financières	114	-	-	114
	TOTAL IV	1 910 867	15	15	1 910 867
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	2 401 788	15	45 482	2 356 321

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		370	-	-	370
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	4 121	267	-	4 388
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	203 823	9 266	-	213 089
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 165	333	-	1 498
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	117 093	10 585	45 467	82 212
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 788	-	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		348 991	20 451	45 467	323 976
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		349 361	20 451	45 467	324 346

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Agencements matériels	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (rachat CB)	Linéaire et dégressif	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	149 850	-	149 850
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	-	149 850		149 850

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	370	-	-	-	-	370
Corporelles	348 991	20 451	-	45 467	-	323 976
Financières	-	-	149 850	-	-	149 850
TOTAL	349 361	20 451	149 850	45 467	-	324 346

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participation

- Liste des filiales et participations



Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brute	Nette						
Filiales et participations (1)											
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci- dessus (2) (3)											
1 Filiale (+50 % du capital détenu par la société)											
ASP Technologies	1 045 K€	513 K€	99.99 %	1729K€	1729K€	865 K€	16 K€	7 481 K€	-14 K€	/	
ASP Montage	150 K€	2 K€	99.90 %	150 K€	0 K€	0 K€	0 K€	989 K€	-246 K€	/	
2 Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
EPI (30/09/2020)	250 K€	715 K€	30 %	30 K€	30 K€	/	/	3 688 K€	288 K€	/	

2.1.5.2 Dépréciation des titres ASP MONTAGE

Au terme de la clôture des comptes annuels 30/09/2020. La situation financière de la société. ASP Montage, nous amène à déprécier la valeur des titres de participation à hauteur de 100% soit 150K€. Cette dépréciation a également entraîné la dépréciation du compte courant liée à ces titres pour 60K€. La situation nette de la société ASP montage étant négative de 93 K€, une provision pour risque et charge complémentaire de 33 K€ a été prise en compte.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Actif circulant / dépréciations

2.2.1.1 Créances immobilisées

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres participations	1 909 K€	/
Créances clients et comptes rattachés	5 K€	/
Autres créances	922 K€	/

2.2.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.1.3 Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières =	114	-	114
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	36 149	36 149	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 519	3 519
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	925 535	925 535	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	21 672	21 672	-
TOTAL		986 989	986 875	114

2.2.1.4 Dépréciations

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	149 850	-	149 850
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres	-	46 500	-	46 500
TOTAL		196 350		196 350

Les titres ASP Montage ont été dépréciés à 100%, soit 150 K€. Une provision complémentaire relative au compte courant et la situation nette négative de ASP Montage a été constituée pour 60K€.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'a pas eu de variation au cours de l'exercice

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	568 150	-	-	568 150
Réserves, primes et écarts	1 736 622	45 201	-	1 781 823
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	165 951	-	30 079	135 871
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 470 723	45 201	30 079	2 485 844

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.4.2 Dettes financières et autres dettes

2.4.2.1 Classement des dettes par échéance

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	90	90	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	18 111	8 629	9 483	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		21 682	21 682	-	-
Personnel et comptes rattachés		32 273	32 273	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		116 121	116 121	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	6 692	6 692	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	33 801	33 801	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	60 522	60 522	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		42 525	42 525	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		12 701	12 701	-	-
TOTAL		344 518	335 035	9 483	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 619
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	42 525

2.4.2.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 K€
Dettes fiscales et sociales	98 K€
Dettes bancaires	0 K€
Total	114 K€

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	1 749	-	1 749
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	1 082 413	-	1 082 413
Chiffre d'affaires net	1 084 162	-	1 084 162

2.5.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5 K€	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	5 K€	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations relatives au régime fiscal

La société ainsi que ses filiales ASP Technologies et ASP Montage font l'objet d'une intégration fiscale.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les clauses de retour à meilleure fortune

Au 30 septembre 2013, les abandons de créances consenties par la société Atelier de Saint Paterne au profit de sa filiale la société ASP Technologies s'établissaient à 2 460 K€. Les abandons ont été assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ayant été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39 K€, constituant un profit enregistré dans les comptes de la société Atelier de Saint Paterne.

Le montant des abandons restant en compte au 30 septembre 2015 s'établissait à 2 421 K€.

Au 30 septembre 2016, l'abandon de créances consenties au titre de l'exercice s'élève à 75 K€ portant le montant à un total de 2 496 K€.

Le retour à meilleure fortune n'a pas été actionné sur l'exercice 2019-2020.

4.1.1.2 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à l'âge de 62 ans, en tenant compte d'une progression des salaires de 1%, d'une actualisation de 0.56 % et d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 19 K€ (charges sociales incluses).

Ce montant n'est pas comptabilisé.

L'engagement retraite n'a pas été constaté sous forme de provision.

4.1.1.3 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements reçus		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 496 K€	2 496 K€
	N	
Engagements données		
Caution solidaire ASP Technologies (marchés privés)	16 K€	
Gage sur véhicule au titre de l'emprunt en cours	0 K€	
Caution solidaire ASP Montage	0 K€	

4.1.2 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	3
Total	5



RSM Ouest Audit

24 place d'Avesnières

BP 30423

53004 Laval Cedex

France

T +33 2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

ATELIER SAINT PATERNE

SAS au capital de 568 150 euros

Le Vigneau

37370 SAINT PATERNE RACAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2020

A l'assemblée générale de la société ATELIER SAINT PATERNE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ATELIER SAINT PATERNE** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2019 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Les titres de participation figurant à l'actif du bilan sont évalués selon la méthode décrite dans les notes de l'annexe 2.1 relative à « l'actif immobilisé » et 2.1.5.1 relative aux « Titres de filiales et participations ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT à LAVAL, le 29 janvier 2021

RSM Ouest Audit
Commissaire aux Comptes



Jean-François MERLET
Associé

Atelier Saint Paterne

Actif		Exercice au 30/09/2020			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2019
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	370	370		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	370	370		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	42 636		42 636	42 636
	Constructions	272 355	217 477	54 877	64 410
	Inst. techniques, mat. out. industriels	2 645	1 498	1 147	1 480
	Autres immobilisations corporelles	127 446	104 999	22 446	33 031
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	445 084	323 975	121 108	141 559
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations	1 908 712	149 850	1 758 862	1 908 727
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	2 040		2 040	2 025
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	114		114	114
	TOTAL	1 910 866	149 850	1 761 016	1 910 867
Total de l'actif immobilisé		2 356 321	474 195	1 882 125	2 052 427
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production de biens				
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	36 149		36 149	15 595
	Autres créances	929 053	46 500	882 553	748 577
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	965 203	46 500	918 703	764 173
	Divers				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	33 955		33 955	7 860
	TOTAL	33 955		33 955	7 860
Charges constatées d'avance		21 671		21 671	21 613
Total de l'actif circulant		1 020 830	46 500	974 330	793 646
Frais d'émission d'emprunts à évaluer					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		3 377 151	520 695	2 856 456	2 846 073
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Atelier Saint Paterne

Passif		Au 30/09/2020	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 568 150)	568 150	568 150
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 236	5 236
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	67 550	67 550
	Réserves statutaires	1 709 035	1 663 834
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	135 871	165 950
	Situation nette avant répartition	2 485 844	2 470 722
Aut. fonds propres	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		2 485 844	2 470 722
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	18 201	35 837
	Emprunts et dettes financières divers (3)	42 525	164 081
	Total	60 726	199 918
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 681	20 124
	Dettes fiscales et sociales	275 502	142 758
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Dettes	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Total		297 184	162 882
Produits constatés d'avance		12 700	12 549
Total des dettes et des produits constatés d'avance		370 611	375 350
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		2 856 456	2 846 073
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	9 482	21 991
	à moins d'un an	361 129	353 359
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2018 30/09/2019 Durées 12 mois
01/10/2019 30/09/2020 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	1 748		1 748	
	Production vendue : - Biens				
	- Services	1 082 412		1 082 412	927 114
	Chiffre d'affaires net	1 084 161		1 084 161	927 114
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			- 79 356	- 62 119
	Autres produits			7	11
	Total			1 163 525	989 245
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achat			1 671	
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achat				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			64 229	128 239
	Impôts, taxes et versements assimilés			83 863	80 428
	Salaires et traitements			434 896	354 291
	Charges sociales			178 279	139 333
	Dotations sur immobilisations amortissements			20 451	35 225
	d'exploitation sur actif circulant provisions				
	Autres charges			5	7
	Total			783 396	737 525
	Résultat d'exploitation A			380 128	251 719
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			1	1
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			3 264	2 051
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			3 265	2 053
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			149 850	
	Intérêts et charges assimilées (5)			176	523
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			150 026	523
	Résultat financier D			-146 760	1 530
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (E=A+B-C+D) F			233 367	253 249

Atelier Saint Paterne

Périodes 01/10/2018 30/09/2019 Durées 12 mois
01/10/2019 30/09/2020 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 458	
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	3 458	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 424	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	15	74 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	46 500	
	Total	47 940	74 000
- Résultat exceptionnel -		F = -44 481	-74 000
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	13 299
BÉNÉFICE OU PERTE (K+E-F-G-H)		135 871	165 950
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	Intérêts concernant les entités liées		

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Une épidémie de Covid-19 a démarré en Chine et s'est rapidement propagée au niveau mondial. L'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020 et le phénomène de pandémie le 11 mars 2020. Cette crise sanitaire sans précédent affecte les activités économiques et commerciales à une échelle internationale et a engendré des impacts plus ou moins significatifs pour toutes les entités, quels que soient les secteurs d'activités et les zones géographiques.

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus ont entraîné pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite.

Dans ce contexte, la société a mis œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité (chômage partiel notamment), la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03.

1.3 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun fait significatif n'est survenu postérieurement à la date de clôture.

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon les dispositions du nouveau Plan Comptable Général (règlement n° 2016-07 du 4 novembre 2016), dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation assurée,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
	TOTAL I	-	-	-	-
Incorporelles	Autres postes d'immobilisations incorporelles	370	-	-	370
	TOTAL II	370	-	-	370
Corporelles	Terrains	42 637	-	-	42 637
	Construction sur sol propre	5 336	-	-	5 336
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencets et am. des constructions	267 019	-	-	267 019
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 646	-	-	2 646
	Installations générales, agencements, aménagements divers	19 875	-	-	19 875
	Matériel de transport	130 251	-	45 467	84 784
	Matériel de bureau et mobilier informatique	22 788	-	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
TOTAL III		490 551	-	45 467	445 084
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	1 908 727	-	15	1 908 712
	Autres titres immobilisés	2 025	15	-	2 040
	Prêts et autres immobilisations financières	114	-	-	114
TOTAL IV		1 910 866	15	15	1 910 866
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 401 786	15	45 482	2 356 319

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement TOTAL I					
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		370			370
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	4 121	267	-	4 388
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	203 823	9 266	-	213 089
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 165	333	-	1 498
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	117 093	10 585	45 467	82 212
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 788	-	-	22 788
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		348 991	20 451	45 467	323 975
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		349 361	20 451	45 467	324 346

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et constructions	Linéaire	12 ans
Matériel et outillage	Linéaire et dégressif	2 à 10 ans
Agencements matériels	Linéaire et dégressif	3 à 10 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport (rachat CB)	Linéaire et dégressif	2 à 4 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	2 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Titres de participation	-	149 850	-	149 850
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL		149 850		149 850

2.1.4 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	370	-	-	-	-	370
Corporelles	348 991	20 451	-	45 467	-	323 976
Financières	-	-	149 850	-	-	149 850
TOTAL	349 361	20 451	149 850	45 467		324 346

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participation

- Liste des filiales et participations

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
Filiales et participations (1)										
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci- dessus (2) (3)										
1. Filiale (+50 % du capital détenu par la société)										
ASP Technologies	1 045 K€	513 K€	99.99 %	1729K€	865 K€	16 K€	7 481 K€	-14 K€	/	/
ASP Montage	150 K€	2 K€	99.90 %	150 K€	0 K€	0 K€	989 K€	-246 K€	/	/
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
EPI (30/09/2020)	250 K€	715 K€	30 %	30 K€	/	/	3 688 K€	288 K€	/	/



2.1.5.2 Dépréciation des titres ASP MONTAGE

Au terme de la clôture des comptes annuels 30/09/2020. La situation financière de la société. ASP Montage, nous amène à déprécier la valeur des titres de participation à hauteur de 100% soit 150K€.

2.2 Actif circulant

2.2.1 Actif circulant / dépréciations

2.2.1.1 Créances immobilisées

Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Autres participations	1 909 K€	/
Créances clients et comptes rattachés	5 K€	/
Autres créances	922 K€	/

2.2.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2.1.3 Classement par échéance

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	114	-	114
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	36 149	36 149	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 519	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	925 535	925 535	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	21 672	21 672	-
TOTAL		986 989	986 875	114

2.2.1.4 Dépréciations

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	149 850	-	149 850
Stocks	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Autres	-	46 500	-	46 500
TOTAL		196 350		196 350

Les titres ASP Montage ont été dépréciés à 100%, soit 150 K€. Une provision complémentaire relative au compte courant et la situation nette négative de ASP Montage a été constituée pour 60K€.

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'a pas eu de variation au cours de l'exercice

2.3.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	568 150	-	-	568 150
Réserves, primes et écarts	1 736 622	45 201	-	1 781 823
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	165 951	-	30 079	135 871
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 470 723	45 201	30 079	2 545 844

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
Rubriques (a)	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
TOTAL				

2.4.2 Dettes financières et autres dettes

2.4.2.1 Classement des dettes par échéance

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	90	90	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	18 111	8 629	9 483	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		21 682	21 682	-	-
Personnel et comptes rattachés		32 273	32 273	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		116 121	116 121	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	6 692	6 692	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	33 801	33 801	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	60 522	60 522	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		42 525	42 525	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		12 701	12 701	-	-
TOTAL		344 518	339 035	9 483	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	17 619
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	42 525

2.4.2.2 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 K€
Dettes fiscales et sociales	98 K€
Dettes bancaires	0 K€
Total	114 K€

2.5 Compte de résultat

2.5.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	1 749	-	1 749
Production vendues :	-	-	-
- Biens	1 082 413	-	1 082 413
- Services			
Chiffre d'affaires net	1 084 162	-	1 084 162

2.5.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5 K€	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	5 K€	

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1 Informations relatives au régime fiscal

La société ainsi que ses filiales ASP Technologies et ASP Montage font l'objet d'une intégration fiscale.

4 Autres informations

4.1 Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1 Les clauses de retour à meilleure fortune

Au 30 septembre 2013, les abandons de créances consenties par la société Atelier de Saint Paterne au profit de sa filiale la société ASP Technologies s'établissaient à 2 460 K€. Les abandons ont été assortis d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 30 septembre 2014, les conditions de retour à meilleure fortune ayant été partiellement atteintes, la clause a été activée pour un montant de 39 K€, constituant un profit enregistré dans les comptes de la société Atelier de Saint Paterne.

Le montant des abandons restant en compte au 30 septembre 2015 s'établissait à 2 421 K€.

Au 30 septembre 2016, l'abandon de créances consenties au titre de l'exercice s'élève à 75 K€ portant le montant à un total de 2 496 K€.

Le retour à meilleure fortune n'a pas été actionné sur l'exercice 2019-2020.

4.1.1.2 Les engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite à l'âge de 62 ans, en tenant compte d'une progression des salaires de 1%, d'une actualisation de 0.56 % et d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite s'élève à 19 K€ (charges sociales incluses).

Ce montant n'est pas comptabilisé.

L'engagement retraite n'a pas été constaté sous forme de provision.

4.1.1.3 Les engagements consentis de manière conditionnelle

	N	N - 1
Engagements reçus		
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune	2 496 K€	2 496 K€
Engagements données		
Caution solidaire ASP Technologies (marchés privés)	16 K€	
Gage sur véhicule au titre de l'emprunt en cours	0 K€	
Caution solidaire ASP Montage	0 K€	

4.1.2 Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Ouvriers	3
Total	5

ATELIER DE SAINT PATERNE
Société par actions simplifiée
au capital de 568 150 euros
Siège social : Le Vigneau, 37370 SAINT PATERNE RACAN
313 659 344 RCS TOURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU 08 FEVRIER 2021

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2020

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2020 s'élevant à 135 871,44 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	135 871,44 euros
A titre de dividende prioritaire aux actions de préférence dite « actions B » : 70 euros x 1 725	120 750,00 euros
Le solde, au compte « report à nouveau » S'élevant ainsi à 15 121,44 euros	15 121,44 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du jour de l'assemblée générale.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 120 750 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.



Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2017

62 150 euros, soit 11 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 62 150 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018

120 750 euros, soit 70 euros par action de catégorie « B »

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Exercice clos le 30 septembre 2019

120 750 euros, soit 70 euros par action de catégorie « B »

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 120 750 euros

Cette résolution est adoptée par 468 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Olivier BROSSARD

